



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-pompe-de-sauvegarde>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Indisponibilité d'une pompe de sauvegarde**

**13 août 2014**

## **France : Gravelines : Indisponibilité d'une pompe de sauvegarde**

**Le 13 août 2014, lors de la réalisation d'un essai dans le cadre de la remise en service de la pompe de sauvegarde du réacteur 4, après sa maintenance, le mauvais positionnement d'une vanne a entraîné une surpression dans certaines tuyauteries.**

### **Ce que dit EDF :**

**Ecart dans l'application des procédures lors d'un essai de remise en service d'une pompe**  
*18/08/2014*

Le 13 août 2014, une opération de maintenance préventive est réalisée sur une des pompes du circuit du système d'injection d'eau de sécurité\* (RIS).

Ce circuit est commun à deux unités de production (l'unité de production n° 4 est en fonctionnement et l'unité n° 3 à l'arrêt programmé pour renouvellement du combustible et opérations de maintenance).

A l'issue, des essais de remise en service de cette pompe sont réalisés, entre le 13 et le 15 août, pour vérifier sa fonctionnalité.

Un écart dans l'application de deux procédures par les équipes de la centrale a généré des montées en pression de ce circuit d'injection d'eau de sécurité, supérieures aux valeurs fixées.

Dès leurs détections, des contrôles ont été réalisés sur l'ensemble des tuyauteries pour vérifier l'intégrité de ce circuit, qui s'est avéré conforme.

Le 16 août, la pompe est à nouveau disponible pour les deux unités de production, selon les délais demandés par les règles générales d'exploitation.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45959.html>

## Ce que dit l'ASN :

### **Indisponibilité d'une pompe de sauvegarde - Gravelines 4**

20/08/2014

Le 18 août 2014, l'exploitant du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité de la pompe d'injection de secours aux joints des pompes primaires (nécessaire en cas de perte totale des alimentations électriques), suite aux mauvaises mises en configuration du circuit lors de la réalisation des essais de remise en service de la pompe.

L'injection d'eau sous haute pression au niveau des joints des pompes primaires permet d'assurer l'étanchéité du circuit primaire en évitant toute remontée d'eau de ce circuit. Cette injection est assurée par deux pompes du système de contrôle chimique et volumétrique en fonctionnement normal. En situation de perte totale des alimentations électriques, cette injection aux joints des pompes primaires est assurée par une troisième pompe spécifique.

Le 13 août 2014, lors de la réalisation d'un essai dans le cadre de la remise en service de la pompe de sauvegarde, après sa maintenance, le mauvais positionnement d'une vanne a entraîné une surpression dans certaines tuyauteries. Après avoir réalisé les contrôles d'intégrité des circuits, un nouvel essai est relancé le 15 août 2014. Une nouvelle erreur de configuration de l'installation entraîne une autre surpression dans les tuyauteries. Finalement le 16 août 2014, les contrôles et les essais se déroulent correctement et la pompe de sauvegarde est de nouveau fonctionnelle.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les travailleurs et l'environnement.

Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES du fait du manque de culture de sûreté.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-contrôle/Avis-d-incidentes-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-une-pompe-de-sauvegarde-Gravelines-4>